



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Procès-verbal

Séance du 9 septembre 2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
L'ECONOMIE CIRCULAIRE, UNE SOURCE D'EMPLOIS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN	5
POUR UN ECOSYSTEME D'INNOVATION DYNAMIQUE ET AUDACIEUX.....	13
LES ESPACES PUBLICS DANS LA MEL : CONSTRUIRE UNE IDENTITE METROPOLITAINE PAR LA QUALITE.....	18
ENJEUX ET OBJECTIFS POUR L'ELABORATION DU PLAN DE MOBILITE	25
CONTRIBUTION AU PACTE DE GOUVERNANCE, D'ASSOCIATION CITOYENNE ET DE CONSULTATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT.....	32
CONCLUSION	36

Le Conseil de Développement de la Métropole Européenne de Lille s'est réuni au sein du bâtiment Biotope le jeudi 9 septembre 2021 sous la Présidence de Monsieur Gérard FLAMENT.

INTRODUCTION

Monsieur Gérard FLAMENT

Bonsoir Mesdames et Messieurs, je propose de démarrer cette séance plénière qui présente des caractères certains de nouveautés et qui est la première depuis le mois de février 2020 à vous voir de visu – ce qui est quand même plus agréable – et non pas dans des petites vignettes à travers un écran d'ordinateur. Bienvenue à vous.

Cette salle n'est pas forcément la plus conviviale pour travailler ensemble. Beaucoup de présentations seront proposées, il s'agira plutôt d'une séance de rattrapage. Les locaux dont le Conseil de Développement peut disposer, se prêtent un peu moins bien que ceux qui étaient utilisés Rue du Ballon à Lille pour ses réunions. Nous essayerons d'améliorer la situation mais nous ne pourrons pas pousser les murs, ni pousser les plafonds.

Cette réunion est un peu particulière d'abord parce qu'elle se montre un peu intermédiaire à la réunion d'installation officielle du renouvellement de présidence et du départ d'un certain nombre d'entre nous, qui se tiendra le 27 septembre 2021.

Pourquoi avons-nous tenu à maintenir cette séance plénière ? Parce que pendant les 18 mois qui nous ont un peu marqués par la COVID, le Conseil de Développement, même si les conditions de travail ont été un peu dégradées et un peu plus difficiles, nous avons continué à travailler et nous avons donc à cette occasion publié un certain nombre de contributions. Nos avis ont été envoyés aux élus de la Métropole Européenne de Lille, au service correspondant, mais sans que ces différentes contributions soient présentées en séance plénière à l'ensemble des membres. Nous avons pensé que l'initiative d'une séance plénière serait intéressante afin de rattraper ce temps perdu vis-à-vis de ceux qui ont travaillé dans les groupes de travail et qui n'étaient pas été présents lors de la présentation du rapport simplement des animateurs auprès des élus et des services. Il convenait que ces personnes sachent ce qu'était devenu leur travail et comment il avait été effectivement transmis. Il convenait aussi à celles et ceux qui ont rejoint le Conseil de Développement depuis maintenant quelques mois d'entendre un paquet de contributions.

Cinq contributions seront présentées les unes après les autres ce soir et permettront de saisir notre mode de travail, la façon dont nous espérons les voir s'incorporer, s'intégrer dans les différents groupes qui continueront à œuvrer et à contribuer à cette expression de la parole citoyenne que le Conseil de Développement porte pour partie.

Encore une fois, ces contributions produites ont été présentées aux élus par les animateurs des groupes, de manière un peu restreinte.

1. L'économie circulaire, une source d'emplois pour aujourd'hui et demain.

2. Pour un écosystème d'innovation dynamique et audacieux ». Il s'agit d'y réfléchir et de proposer quelques impulsions à la Métropole Européenne de Lille dans ce domaine.

3. Les espaces publics dans la MEL : construire une identité métropolitaine par la qualité. Il s'agit de réfléchir comment nous pourrions construire une identité métropolitaine par la qualité des espaces publics.

4. Enjeux et Objectifs pour l'élaboration du Plan de mobilité. Il s'agit de mettre en œuvre le plan de mobilité métropolitain qui doit donner la façon dont nous nous déplacerons dans cette Métropole en 2035.

5. Contribution au pacte de gouvernance, d'association citoyenne et de consultation du conseil de développement. Cette contribution a été demandée très rapidement et nous avons dû la remettre assez vite concernant l'élaboration du pacte de gouvernance et l'association du Conseil de Développement et de la population à l'élaboration et à la mise en œuvre, et à l'évaluation des politiques publiques.

Nous avons demandé à chacun des groupes animateurs mais parfois ils se sont entendus pour qu'il n'y ait qu'un seul d'entre eux qui s'exprime compte tenu du temps un petit peu compté. Chaque animateur exposera chacune de ces contributions ou en tout cas les éléments principaux ou ce qu'il en retire ou ce que même parfois la Métropole Européenne de Lille a effectivement en retirer, pendant une dizaine de minutes. Et puis nous consacrerons une dizaine de minutes également pour chacune de ces contributions, des échanges, des questions, des précisions, des interrogations, des disputes pourquoi pas... La parole a toujours été libre au sein du Conseil de Développement. Je serai également le gardien de la pendule.

A la clôture de cette réunion, nous donnerons quelques informations pour la séance plénière du lundi 27 septembre 2021 qui sera importante aussi pour le Conseil de Développement. Nous vous inviterons à partager, comme nous le faisons avant, un petit pot d'échanges où nous pourrions continuer certaines discussions autour d'un verre et des petits trucs à manger.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UNE SOURCE D'EMPLOIS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Rapporteurs : Messieurs Montoli BOKOTO et Ahmed DJAFER

Monsieur Gérard FLAMENT

Cette première contribution a déjà été présentée à Messieurs Bernard HAESEBROECK et Régis CAUCHE.

Je cède la parole à Monsieur Montoli BOKOTO.

Monsieur Montoli BOKOTO

Merci Monsieur FLAMENT. Bonsoir à toutes et à tous. Je vous remercie de votre présence. Nous allons échanger autour de l'économie circulaire, une source d'emplois pour aujourd'hui et demain. L'idée est de synthétiser un peu la présentation qui a été faite. Anton TCHEKHOV disait que la brièveté sortait du talent. Nous essayerons de raccourcir au maximum. Je ferai un bref historique pour revenir un peu sur les conditions dans lesquelles nous avons développé cet atelier.

L'atelier s'est déroulé en deux temps. Deux groupes de travail ont commencé en septembre 2017 pour terminer en juin 2020. Ce qui a permis vraiment à différentes personnes de s'investir au sein de ces groupes de travail. L'entrée générale a été établie finalement sur les emplois de demain. La première question se posait sur la définition des métiers du futur. Nous sommes partis de ce point général à partir duquel nous avons organisé un certain nombre d'auditions et de rencontres notamment avec les services de la MEL et aussi avec France Stratégie qui avait travaillé sur les métiers en tension. Au début, nous nous sommes focalisés sur deux axes :

- l'axe numérique parce que nous connaissons la transition digitale actuelle ;
- l'axe sur les services à la personne parce qu'il y a aussi une transition démographique.

Au bout du compte, cette exploration était multisectorielle avec quand même beaucoup d'éléments. Nous avons mené de nombreuses rencontres et de nombreuses auditions. Nous nous sommes axés sur quelque chose de plus local, une dimension essentielle pour nous. Nous avons progressivement tourné cet atelier vers l'économie circulaire parce que cette filière connaissait un potentiel d'avenir, cette filière était liée au développement durable. Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) est aussi développé par la Métropole Européenne de Lille. Dans cette dimension, en tant que citoyen, il s'agissait de se demander quel était le rôle de la collectivité dans le développement de l'emploi. Le domaine de compétences de la Métropole Européenne de Lille n'est pas sur l'emploi mais nous pouvions y trouver un lien autour du développement durable, autour de la gestion des déchets. Sachant que cette économie permettait de générer des emplois qui n'étaient pas délocalisables. Il y avait donc cette dimension d'ancrage territorial que nous retrouvons aussi dans l'économie sociale et solidaire, des métiers diversifiés pour tout niveau de qualification, tels que des ingénieurs ou des manutentionnaires.

Forcément, cette spécificité territoriale était pour nous essentielle à travailler. Il convenait de réfléchir sur cette dimension de la Métropole Européenne de Lille comme territoire à l'avant-garde de l'économie circulaire. Naturellement, nous savions que nous bénéficions de caractéristiques favorables, de caractéristiques locales parce qu'au sein de la Métropole Européenne de Lille nous avons deux instances.

Je pense à Monsieur Paul DEFFONTAINE qui a initié, qui a impulsé aussi ce développement autour du centre de valorisation organique et du centre de valorisation énergétique, respectivement à Seclin et à Halluin. Nous savions qu'une carte était à jouer dans ce secteur en nous posant la question : comment peut-on en tant que citoyen habitant la Métropole Européenne de Lille, à son échelle avoir un impact dans le traitement de ses déchets sur cette dimension d'emploi... Des caractéristiques étaient favorables aussi en termes de territoires parce que lors de nos auditions nous avons rencontré Monsieur Christian TRAISNEL pour évoquer TEAM2, le pôle de compétitivité de l'économie circulaire. Monsieur Christian TRAISNEL, travaillant à l'échelle régionale, a réuni plusieurs adhérents, des leaders mondiaux. Je pense à l'entreprise ECODAS, située dans le roubaisis qui travaille justement sur la gestion des déchets spécifiques au monde hospitalier et qui vend des machines dans plus de cents pays dans le monde. Il y avait aussi cette volonté de cibler des choses assez exceptionnelles au sein de notre territoire. Et donc l'économie circulaire répondait à toutes ces questions. Il est vrai que cela résonnait aussi avec tout ce qui se passait autour de la crise sanitaire avec cette nécessité de recentraliser un peu nos activités sur place. Parallèlement, nous avons vu dans l'évolution en 2020 aussi bien une loi sur le gaspillage, votée au Parlement en février. En mars la commission européenne avait décliné tout un plan d'actions autour de l'économie circulaire.

Une dynamique assez intéressante s'est poursuivie et s'est bien s'imbriquée dans tout ce que nous avons tenté de développer et de cibler au niveau de la Métropole. Partant de ce principe, nous avons visité bon nombre d'entreprises parce que l'idée était de faire des auditions, de visiter des sociétés travaillant dans cette économie circulaire sur site et d'essayer de décrypter ce que nous pouvions en retirer. Le groupe de travail était constitué de personnes d'horizons assez divers. Il est vrai que certaines personnes étaient dubitatives au début de la capacité de l'économie circulaire à générer de l'emploi. Au cours de notre exploration, nous nous sommes aperçus que des besoins étaient nécessaires sur le territoire. A partir de cette réflexion, nous avons formulé des propositions à savoir cinq défis, le cœur du sujet. Vous avez tous la contribution. L'idée est de balayer les défis déterminés avec le groupe de travail.

Le premier défi : la MEL doit renouer avec son rôle de leader en matière d'élimination des déchets ménagers et leur recyclage et devenir ainsi un des premiers maillons de l'économie circulaire.

Nous sommes partis du principe que justement la MEL devait renouer avec son rôle de leader. Précédemment, la MEL avait initié beaucoup de choses dans les années 90 autour justement de la gestion et l'élimination des déchets. Il est vrai que le territoire avait pris un peu de retard. Nous souhaitons un plan de développement et que la MEL puisse se saisir de cette opportunité de reprendre un peu la main sur toute cette dimension autour du recyclage des déchets ménagers. Pour vous donner une idée : nous savons que la MEL comprend 95 communes avec 1 million 2 d'habitants et en termes de déchets, la tonne a baissé ces derniers temps avec quasiment 640 000 tonnes par an. Pour vous donner une image, il s'agirait d'un terrain de football avec des déchets qui iraient jusqu'à la taille de la Tour Eiffel. Je schématise les déchets consommés par les habitants de la MEL. Un plan général a été réalisé pour réduire la production des déchets. L'envie était aussi de travailler avec la Métropole Européenne de Lille. Le cœur de notre activité est de travailler sur cette coconstruction. Il convenait de rassembler les entreprises, les associations, les citoyens, les communes parce que nous pensions qu'une carte était à jouer.

Il s'agit de maintenir une veille sur les évolutions technologiques en matière de traitement et recyclage des ordures ménagères. Il s'agit aussi de développer la concertation – ce qui nous paraît essentielle – avec les citoyens, les usagers afin d'améliorer le traitement et la collecte des déchets. Au cours de l'atelier, on s'est aperçu que finalement peu de gens connaissaient un peu le parcours des déchets à partir du moment où l'on déposait quelque chose dans la poubelle. Des visites de sites ont été organisées, TRISELEC, le centre de valorisation énergétique (CVE), le centre de valorisation organique (CVO) afin de mieux comprendre le parcours du déchet.

Voilà l'axe 1 avec cette volonté d'associer également le monde économique et de la recherche pour susciter aussi ces innovations.

Le deuxième défi : faire connaître l'économie circulaire et mieux valoriser toutes les initiatives et les politiques publiques menées par la MEL pour réduire, recycler les déchets et favoriser le plein emploi

De nombreuses initiatives sont portées par la Métropole Européenne de Lille, je pense à des dispositifs que vous ne connaissez peut-être pas, Mel-troc... Des initiatives de ce type permettent de vendre entre des particuliers des encombrants. Les habitants composteurs existent. Nous avons échangé avec le service de la gestion des déchets qui a présenté le plan de gestion des déchets. Au cours des entretiens, nous nous sommes aperçus que finalement peu de gens de l'atelier maîtrisaient peu tout ce qui était possible de faire tout et la manière dont c'était fait par la Métropole Européenne de Lille. Se posait quand même un déficit fort de communication. L'idée était de valoriser toutes ces initiatives et politiques publiques menées par la MEL pour recycler les déchets et favoriser le plein-emploi. Il convient donc de mieux communiquer sur l'économie circulaire et mettre en réseau les acteurs. Il convient d'utiliser tous les supports de communication pour toucher tous les citoyens, les entreprises et adapter les habitudes et les comportements.

Le troisième défi : faire de l'économie circulaire une filière économique créatrice d'emplois, soucieuse de protéger les ressources et contribuant au rebond industriel

Ce défi était assez important pour nous : mettre en relation les laboratoires de recherche et les entreprises, favoriser la recherche en créant pourquoi pas des bourses spécifiques pour des étudiants chercheurs, innover justement dans la recherche notamment dans la recherche de matériaux issus de l'économie circulaire. 44 adhérents de TEAM2 sont situés au sein du territoire de la Métropole Européenne de Lille dont certains sont leaders mondiaux, je pense à ECODAS, une entreprise spécialisée dans le traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux et à Nord Pal Plast, une entreprise spécialisée dans le recyclage de bouteilles en plastique. Des choses sont quand même à développer sur le territoire et l'idée est d'abonder pour créer au bout du compte de l'emploi. Il conviendra de sensibiliser l'ensemble des entreprises du territoire également à l'économie circulaire afin d'économiser les ressources et d'agir en faveur du développement durable.

Le quatrième défi : développer de nouveaux partenariats avec les territoires voisins autour de l'économie circulaire

On a parlé de TEAM2 qui est situé dans le bassin minier. Nous avons aussi cette volonté à aider la Métropole Européenne de Lille à travailler avec les territoires en nous disant que la Région des-hauts-de France est une région où il y a un dynamisme fort en termes d'industrie ; d'où la réflexion de travailler sur un périmètre plus large que celui de la MEL et puis sur la collecte des matériaux justement sur des périmètres plus élargis.

Le cinquième défi : mobiliser les citoyens sur les enjeux de l'économie circulaire

Ce cinquième défi a été un des axes forts avec la volonté de distribuer justement des guides sur les bons gestes de trier et à l'idée de sensibiliser les habitants des immeubles collectifs. Il s'agit de faire un focus sur les quartiers prioritaires de la ville. Il y avait tout un axe pour vraiment encourager les actions en faveur de bons gestes.

Pourquoi pas ne mettre en place des ambassadeurs de tri ?

Toutes ces propositions ont été discutées au sein du groupe. Il conviendrait aussi de distribuer des autocollants stop pub parce que la publicité représente 27 kilos par habitant, par boîte aux lettres, au sein de la Métropole Européenne de Lille. Un bus info tri est disponible sur le territoire. Il conviendra également d'amplifier toute cette méthodologie sur la communication.

Pour conclure, nous pouvons retenir que l'économie circulaire est un axe facilitateur de cette transition économique, le linéaire vers le circulaire. Changer de modèle, on n'est plus du consommé et jeté mais sur une boucle permettant de réutiliser. Un axe fort se pose aussi autour des ressourceries, autour des repairs cafés. Il s'agissait de regarder ce qui pouvait se développer sur le territoire, forcément en lien avec le développement économique et le développement durable qui peuvent trouver un écho (écoconception, études des matériaux). Il conviendrait de sensibiliser en amont pour produire des choses permettant de limiter les déchets par la suite. Toute une politique autour de ces défis nous paraissait assez importante. Il y a des opportunités pour les nouvelles activités. On l'a vu pendant la crise sanitaire. Des masques ont été produits sur le territoire de Roubaix, avec cette capacité de réactivité du territoire dans le textile. On le voit avec le Centre Européen des Textiles Innovants (CETI) où derrière des choses intéressantes peuvent se développer sur le territoire. C'est vraiment l'opportunité d'associer l'ensemble des acteurs.

A notre sens, l'économie circulaire peut être un moteur de coconstruction et peut permettre de développer des opportunités d'emplois à tous les niveaux. Une remarque a été forte d'un de nos membres du groupe qui nous disait qu'il travaillait dans les déchets en BAC+5 à TRISELEC. Et sa grand-mère lui a dit un BAC+5 pour travailler dans les poubelles... Tout un axe serait de revaloriser toute l'activité autour de ces métiers offrant de réelles opportunités en favorisant forcément les implantations locales. Ce qui nous invite à une démarche beaucoup plus responsable.

J'ai mis sur le côté de la slide, quelques entreprises que nous avons rencontrées, ce n'est pas exhaustif.

Merci Monsieur Gérard FLAMENT.

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci Monsieur Montoli BOKOTO.

(Applaudissements)

Je remercie également Monsieur Ahmed DJAFER, le deuxième animateur de ce groupe de travail qui au long de ces deux années a pas mal œuvré sur le sujet.

Monsieur Ahmed DJAFER

Pour compléter un peu les propos de Monsieur Montoli BOKOTO, je tenais personnellement à remercier l'équipe d'appui qui a apporté à notre groupe de travail, tout au long de ces deux années, un coup de main vraiment très important. Sans cette équipe d'appui, je pense que nous n'aurions pas pu arriver à rédiger tous ces documents que vous avez en face de vous. Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Monsieur Gérard TONNELET

Je me réjouis du travail qui donne une lisibilité sur les expériences déjà en cours et une vision de ce qui se passe déjà au sein de la Métropole Européenne de Lille. Je peux aussi en témoigner de ma place. Je fais partie du conseil d'administration et du conseil de surveillance du groupe vitamine T. Avec l'économie circulaire, nous avons créé 5 000 emplois et nous avons travaillé aussi avec la recherche pour récupérer par exemple les métaux précieux au niveau des téléviseurs. Sur ce territoire se trouve une richesse incroyable. Déjà une visibilité est meilleure pour le citoyen qui ne connaît pas effectivement tout ce qui existe. Je salue le travail dans ce sens de meilleure lisibilité de cette aventure.

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci Gérard TONNELET.

Monsieur Jean-Camille CHASTANG

Merci de cette présentation.

Avez-vous pris contact avec le collecteur des déchets dans la Métropole ? En fait, je pense à ESTERRA.

Quels sont vos rapports avec les groupes actionnaires de ce collecteur ?

Monsieur Montoli BOKOTO

Nous n'avons pas sollicité ESTERRA. Notre atelier a tenu des échanges avec TRISELEC avec une visite de site. Une réflexion a été portée sur la robotisation au sein de leur entreprise. Historiquement, des personnes en insertion utilisaient des machines pour trier les déchets sur tapis roulant. TRISELEC a créé des machines pour effectuer ce travail avec la robotisation. Nous nous posés également la question au niveau de l'intelligence artificielle. Ce qui a pu créer des emplois d'ingénieurs et de techniciens. Ce phénomène est en lien justement avec ces institutions de tri des déchets dans l'axe de détruire des emplois mais dans certains cas de créer d'autres emplois qualifiés. Ce qui avait été constaté : impacté par la COVID également, TRISELEC avait rencontré des difficultés à recruter de la main d'œuvre. On a beaucoup échangé avec l'ensemble des acteurs justement sur l'appel à projets.

Madame Christine JUBIN

Je voulais juste partager une initiative dans mon quartier. Des étudiants ont mis en place un campus market. En juin, tous les étudiants laissent sur le trottoir leurs encombrants lorsqu'ils partent et les nouveaux étudiants arrivent en septembre. Tout part à la benne entredeux. Ils stockent leurs affaires en juin et les remettent en vente en septembre. Ce système ne crée pas d'emploi mais il s'agit d'une belle initiative de la part d'étudiants.

Monsieur Montoli BOKOTO

Cette initiative est intéressante avec une vraie réalité économique derrière.

Je pense à la vie est Belt qui a commencé à récupérer des pneus pour créer des ceintures et des chaussures. La vie est Belt a réussi à créer un modèle économique. Des choses sont à creuser sur cette économie justement circulaire et économie de la fonctionnalité. Lors de l'exploration on a vu pas mal d'expériences sur le territoire qui n'étaient pas forcément valorisées.

Pour nous c'était aussi le moyen de mettre en lumière un petit peu toutes ces initiatives existantes sur le territoire, qui ont un côté « solidarité » mais qui derrière peuvent générer de l'emploi. On sait que c'est de la dentelle. Nous avons visité des boutiques en vrac pour limiter les emballages. Finalement, ces petites initiatives peuvent générer des choses si elles sont bien accompagnées et si elles peuvent trouver une réelle réalité économique.

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci.

Madame Stéphanie LAMARCHE-PALMIER

J'ai particulièrement apprécié dans votre présentation l'idée que beaucoup de jeunes aujourd'hui recherchent des métiers avec du sens ou une possibilité de s'engager et finalement ; c'est ce qui pointe l'enjeu qu'il peut y avoir de transformer l'image pour éviter des tours Eiffel de déchets partout.

Il est vrai que ces boîtes de La vie est Belt, Gecco, Ecodas, sont assez rock and roll. Ce qui montre que l'on peut en partant de ce qui est à côté inventer des nouveaux processus et des beaux modèles. Je pense qu'il y a quelque chose à faire pour valoriser ces métiers qui apportent du sens et éviter qu'avec un BAC+5 on ait l'impression d'avoir loupé le truc.

Monsieur Montoli BOKOTO

Merci. C'est vraiment ce que nous avons découvert et l'expérience que nous avons eue en visitant toutes ces entreprises. Raisons pour lesquelles, il y avait un axe autour de l'atelier. Nous avons voulu nous positionner en tant que citoyen. Il est vrai que nous ne nous sommes pas tout de suite intéressés aux structures notamment sur la gestion des déchets et les marchés, etc., type ESTERRA. Nous nous sommes vraiment axés sur des initiatives locales et pouvant créer de l'emploi et partant finalement d'une quête de sens.

Aujourd'hui, se pose une remise en question sur l'intelligence artificielle sur la suppression de certains emplois qui seraient « répétitifs ». Monsieur Bernard STIEGLER venu participer à nos cafés métropolitains nous disait que c'était une opportunité aussi pour les gens de repartir sur des activités beaucoup plus intelligibles, pour ne pas reprendre son terme mais peut-être plus utiles... Il y a effectivement cette quête de sens dans les projets que nous avons rencontré.

Madame Dominique DE LA GORCE

Je voulais aussi vous remercier pour cette belle présentation et tout l'intérêt d'avoir axer votre réflexion sur l'économie circulaire qui effectivement a toute sa place dans la métropole.

Je poserai une petite question sur les volumes. Vous avez évoqué le fait que les volumes de déchets diminuaient dans la Métropole.

Monsieur Montoli BOKOTO

Oui.

Madame Dominique DE LA GORCE

Ce qui m'amène à penser à la question des volumes. Comment la MEL peut-elle arriver à répondre à deux objectifs qui peuvent sembler apparemment contradictoires entre le fait de fournir à des entreprises de recyclage suffisamment de matière pour qu'elles puissent se développer d'une part et l'autre objectif qui est de réduire la matière à la source ? Si je prends l'exemple des bouteilles de plastique, effectivement des entreprises achèteront les bouteilles vides de plastique pour les transformer et elles ont besoin d'avoir un volume. Mais en même temps l'objectif au départ est bien de ne pas être utiliser des bouteilles en plastique. Cette réflexion avance-t-elle au sein de la Métropole Européenne de Lille ? Je ne sais pas, comment on pourrait faire, comment je pourrais faire pour que les entreprises soient intéressées, même celles qui utilisent les déchets pour se développer, pour qu'il y en ait moins.

Monsieur Montoli BOKOTO

Cette question a été l'une des clefs d'entrée de notre réflexion. Il y avait cette volonté d'associer – et c'est ce qui est dit – sur la coconstruction, et de mettre autour de la table aussi bien les entreprises, les citoyens et les collectivités. Cette question a été le cœur du projet. D'ailleurs, lors de notre rencontre avec les services de la Métropole Européenne de Lille, la direction des déchets ménagers, avec le directeur Monsieur Michel LEPILLIET qui est parti à la retraite, sur le nouveau schéma directeur des déchets, nous avons été sollicités aussi nous en tant que citoyens pour proposer un certain nombre d'études, de questionnaires auprès de nos membres qui avaient aussi la volonté de collaborer aussi à l'échelle citoyenne. Pour avoir effectué les échanges justement avec les Vice-présidents de la MEL, ils ont cette volonté finalement de baisser globalement l'ensemble des déchets, une baisse d'1,8 % depuis 2018. Avec 660 000 tonnes de déchets en 2015, nous arrivons à 642 000 tonnes de déchets aujourd'hui. Nous observons quand même une baisse générale. Dans les lois qui seront posées il y aura cette ambition d'ici 2030 d'avoir encore moins de déchets.

Il est vrai qu'aujourd'hui le territoire de la MEL est un territoire – comme on le disait à l'atelier – beaucoup à l'avant-garde mais il doit aussi reprendre sa place. A présent, le territoire de la MEL est composé de 13 déchetteries et de deux centres de tris. Tous les éléments sont présents pour enclencher au mieux cette baisse. Il faut associer et mettre autour de la table le monde économique. Il faut conduire une politique commune pour lutter contre ce double mouvement que vous identifiez.

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci.

Madame Amandine VAN MEULLEN

Je me demandais si vous aviez travaillé aussi sur la loi des bio-déchets qui à compter de 2024 donnera une obligation à tout détenteur de bio-déchets de les gérer et de les valoriser parce que pour moi ce sera aussi un gros enjeu en termes d'emplois autour de cette loi notamment sur tout ce qui est accompagnement des collectivités, des particuliers, des maîtres composteurs etc.

Monsieur Montoli BOKOTO

Nous n'avons pas abordé ce sujet du tout. Nous savions qu'il s'agissait d'un sujet assez riche. Nous pouvions aller dans beaucoup de sens. Nous avons vu ces lois passer, ce qui se passera en 2023 autour du plastique, ce qui se passera autour de la restauration avec la non-utilisation justement des verres et des assiettes jetables. Il est vrai qu'un tournant s'effectue. Et toutes les entreprises travaillant dans le domaine du recyclage sentent quand même qu'un tournant s'effectuera. Après sur cette loi des bio-déchets nous n'avons pas pu y aller en profondeur parce que l'idée était de rester dans un couloir, de ne pas trop être sur la ligne d'experts ; parce qu'il y avait aussi cette volonté de rester en tant que citoyen. Ce n'est pas évident de travailler sur des dossiers, parce qu'il faut s'appuyer sur l'existant, la législation, le juridique et sur les lois en vigueur.

Mais il faut également sortir de tout cela et se dire : laissons aussi la parole aux gens lambda qui ne savent pas trop ce fait... Souvent il y a des décalages très forts entre l'expert qui maîtrise toutes ces lois et qui a déjà des pratiques fortes en termes de gestion des déchets et les gens – je pense aux quartiers prioritaires de la ville – qui ne font pas de gestion de tri des déchets, qui ne font pas d'essais.... Notre idée était de trouver un équilibre et un juste milieu sans pour autant être expert en la matière mais en restant proche des citoyens parce que c'est ce qui nous rassemble tous ... Nous sommes tous des habitants de la Métropole Européenne de Lille, c'est ce qui nous lie... Cet élément est intéressant, dans le cadre de nos ateliers, de travailler aussi sur toute la législation qui pousse à une pratique beaucoup plus responsable.

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci. L'équipe d'appui reste disponible si vous avez des questions à poser... Vous pouvez leur envoyer effectivement elle prend le relais vers les différents animateurs pour répondre éventuellement aux questionnements que vous garderiez encore sous le coude.

Merci à Montoli BOKOTO. Merci à Ahmed DJAFER. Merci à vous d'avoir piloté pendant près de deux ans ce groupe de travail. J'associe mes remerciements à l'équipe d'appui qui comme d'habitude appuie tout le monde, tel est son grand intérêt.

Monsieur Montoli BOKOTO

Merci Jeanne-Marie. Merci Naïma. Merci Vincent. Merci à toutes et à tous.

(Réaction de Monsieur Ahmed DJAFER)

POUR UN ECOSYSTEME D'INNOVATION DYNAMIQUE ET AUDACIEUX

Rapporteur : Madame Marie-Julie ROCK

Madame Marie-Julie ROCK

L'économie circulaire est vraiment un pan de l'innovation. On voit bien que sur notre territoire elle est facteur d'emploi, comme l'a souligné Gérard FLAMENT tout à l'heure. Notre objectif, dans cette contribution, dans cette auto saisine, était vraiment de trouver les leviers pour que la Métropole Européenne de Lille facilite un écosystème d'innovation sur son territoire. Nous nous sommes inspirés de nos expériences et aussi de nos rencontres avec des entreprises tout à fait innovantes et tout à fait intéressantes. Très vite, nous avons eu besoin de qualifier cet écosystème d'innovation ; ce qui n'était pas aussi simple que cela. Un écosystème, réunissant beaucoup d'acteurs, répond à plusieurs questions : qui ? Quoi ? Pour quand ? Comment ? Ce sont toujours des questions classiques. Mais cela permet d'avoir une cartographie assez intéressante. On a mis en rouge tous les endroits où la MEL pouvait être facilitatrice. On voit bien que la MEL est facilitatrice avec énormément d'acteurs. La MEL est facilitatrice en offrant des lieux, des sites d'excellence, des « eura », des ruches et des incubateurs. La MEL est facilitatrice en restructurant des tiers-lieux et des living lab, en favorisant les rencontres et en donnant des moyens techniques, humains et financiers.

La MEL joue aussi un rôle sur la culture, sur le climat d'innovation qui émergera dans cet écosystème. Un point a vraiment intéressé Monsieur Bernard HAESBROECK et les services : il s'agissait de montrer qu'il n'y avait pas que des innovations technologiques mais aussi des innovations sociétales, économiques et écologiques. Effectivement l'économie circulaire à cheval entre l'écologique, le technologique et le sociétal impose aussi des changements de comportement. Nous nous sommes interrogés sur les finalités de cet écosystème et de l'innovation. On s'est vraiment dit dans le groupe que cette innovation serve l'intérêt général et le développement durable. Lorsque l'on a commencé cette réflexion, le développement durable avait peut-être moins d'acuité que maintenant. Il est vrai que nous sommes contents que, grâce au plan climat air-énergie territorial (PCAET) et à cause de la crise du climat, cela aille vraiment dans ce sens.

Nous avons posé la question : quels étaient les champs d'actions de l'économie circulaire ? En fait, sur le développement économique, la Région des Hauts-de-France est plutôt leader. Et la MEL est plutôt leader sur les parcs d'activités. Nous nous demandés si son accompagnement était vraiment légitime. Et du coup, nous nous sommes dits que peut-être que, sur ses compétences propres, elle était légitime pour accompagner et pour développer cet écosystème. Nous avons donc pensé à l'habitat durable, la transition énergétique, la qualité de l'air, les transports en commun, la mobilité et bien d'autres sujets parce qu'elle a beaucoup de compétences.

Les principales conclusions de nos travaux : il y a vraiment un besoin de clarifier les coordonnées. Il y a énormément d'acteurs, je les ai remis en haut dans la slide.

Cette multiplicité des acteurs est une bonne idée parce que beaucoup de programmes sont mis en place. Mais pour les entrepreneurs, pour les associations, pour les entreprises et pour les citoyens, il est très difficile de se retrouver. Et du coup, nous avons proposé lors de cette contribution un guichet unique qui se fait dans certaines autres régions, un peu à l'instar pour ceux qui connaissent, du Salon Créer qui ne se fait plus... Ce hub permettait en deux ou trois jours d'avoir énormément d'informations et de faire beaucoup de connaissance.

Nous avons aussi proposé de créer une agence de prospective qui serve l'ensemble des acteurs. Apparemment, j'ai cru comprendre qu'une agence de prospective était un peu un loup de mer qui venait et qui repartait. En fait, cette agence de prospective permettrait à tous les acteurs du territoire de vraiment connaître les signaux faibles et surtout les tendances et les besoins des hommes et des femmes à venir. Et là, nous avons pensé à des sujets intéressants comme la rareté de l'eau, comme la résilience... De nombreuses choses seraient à développer et à consolider. Et cette agence de prospective permettrait de multiplier en tous les cas des bonnes réponses aux besoins.

Nous avons aussi proposé de rayonner sur le territoire à l'international. Lille Capitale Mondiale du Design n'a vraiment pas connu de chance parce que la programmation a vraiment été difficile. Pour autant, Lille Capitale Mondiale du Design a quand même favorisé des manières de travailler différentes et tout à fait intéressantes. Nous proposons que la métropole postule à la capitale européenne de l'innovation. Nantes l'a gagnée en 2019. Ce qui a vraiment suscité sur le territoire énormément d'innovations et surtout un esprit de réalisation...

Nous avons proposé en même temps que les rencontres régionales de l'innovation que la MEL initie un festival et des trophées de l'innovation. Comme nous étions en tant qu'usagers, nous avons trouvé qu'il y avait beaucoup de formes d'innovations différentes et intéressantes. Nous avons proposé plutôt la philosophie low tech pour un peu contrecarrer la sur-technologie, l'innovation citoyenne, l'innovation faite par une commune ou sur une commune, l'innovation durable, l'innovation spéciale jeune pour mettre en valeur aussi tous ces talents et l'innovation audacieuse.

D'autres leviers nous intéressent tout à fait.

Premier levier : s'engager vers le développement durable

Comment répondre aux besoins des hommes et des femmes aujourd'hui et de demain tout en préservant un plafond écologique et tout en préservant la planète qui est quand même une autre matrice nous permettant de vivre, de manger, de boire et de respirer. Nous avons proposé à la MEL, à Monsieur Bernard HAESBROECK, de s'inspirer des travaux du Global Compact Network France, chargé de promouvoir les 17 objectifs de développement durable en France.

Global Compact Network France propose des expériences tout à fait intéressantes.

La théorie du Donut de Kate Raworth a été appliquée à Amsterdam et elle a donné aussi lieu à des travaux très intéressants. Cette théorie pourrait nous inspirer en tout cas pour nos prochains travaux.

REV3 : l'idée que la MEL soit démonstrateur serait vraiment intéressante. REV3 est en train de changer mais l'idée restera. C'est une chance pour le territoire qu'il y ait beaucoup d'« eura ». Je regarde les membres du groupe de travail. Nous, nous avons proposé un « eura-ess », un « eura énergie », un « eura-mobilité ». Encore de nombreuses choses restent à penser. Comme nous le disions tout à l'heure, il s'agit aussi de donner des moyens intellectuels et techniques pour devenir plus écoresponsables parce qu'en fait c'est source d'innovation, source d'emploi et source de faire autrement.

L'ADEME, l'agence de la transition écologique est présente à Douai. Un point a retenu l'attention de Monsieur Bernard HAESBROECK : installer un point relais de l'ADEME qui n'existe pas au sein de la métropole. Etant une métropole d'1 million 2 d'habitants, l'idée serait bonne parce que l'ADEME reste vraiment un vecteur durable.

Deuxième levier : informer et promouvoir l'esprit d'entreprendre et d'innover

C'est rendre efficaces et efficientes l'information et les aides. En fait, il y a beaucoup d'aides. Les entreprises et les membres du groupe ont trouvé qu'il était très difficile de s'y retrouver et de connaître les critères de la MEL pour financer les projets. Il est encore plus difficile de comprendre les critères des fonds européens et du coup le groupe trouvait qu'il serait intéressant d'avoir une sorte de guide afin d'obtenir plus d'aides et de fonds. J'ai parlé aussi des guichets uniques.

La Ville de Gand propose une aide de 5 000 euros sous conditions évidemment. Ce qui serait un signe fort et encourageant pour créer sur le territoire.

Promouvoir et faciliter l'innovation sur la métropole : il conviendrait de promouvoir toutes les formes d'innovation qui ne sont pas que technologiques, comme je le disais tout à l'heure. Il conviendrait également de se donner les moyens de retenir les jeunes diplômés et les chercheurs. En tout cas, les personnes étaient unanimes, autour de la table, pour dire que c'était difficile de retenir les jeunes au sein de notre métropole. Ils se forment en métropole et ensuite ils s'en vont ailleurs.

Le Club Gagnants visiblement fait cela très bien avec les cadres alors pourquoi pas ne pas s'inspirer de leurs méthodes. La MEL aurait vraiment un rôle important pour valoriser la réussite parce que c'est ça qui donne envie et qui apprend des échecs. Il existe **des ???? conférences**. Il s'agit de montrer que dans un échec on apprend beaucoup. Alors pourquoi pas...

Troisième levier : promouvoir les nouvelles méthodes de travail

On vous a mis justement un exemple de Lille Capitale Mondiale du Design, le POC Playfull City de l'Université de Lille pour vraiment montrer qu'on peut travailler différemment. Plus on hybride les savoirs, plus c'est intéressant. Il s'agissait du le POC Playfull City de l'Université de Lille avec le CNRS, le SCALab, la Condition Publique et la Métropole Européenne de Lille. Ce qui a donné naissance à des nouvelles façons de vivre l'espace public donc c'était vraiment intéressant.

La MEL pourrait aussi diffuser des outils de coconstruction qui sont souvent au cœur de l'innovation et pourraient aussi donner des moyens aux entreprises, aux communes, aux associations, de vraiment mettre l'utilisateur au cœur de la réflexion. Voilà c'est en cours. Mais ce n'est pas toujours le cas. Des moyens peuvent permettre justement d'avoir cette réflexion avec l'utilisateur au cœur.

La Métropole Européenne de Lille pourrait aussi promouvoir différentes formes pour se former. Il y a l'université populaire dont nous avons un représentant émérite dans la salle, l'école de la deuxième chance. Promouvoir les mots qui est une autre façon d'apprendre ; ce qui est tout à fait intéressant. Nous avons aussi l'idée parce que dans le groupe quelqu'un faisait Citizen Kane. L'association low tech, vraiment à l'usage du citoyen, permet de cartographier très facilement. Nous avons l'idée de cartographier tous les acteurs d'un petit territoire à l'échelle d'un quartier par exemple. Ce qui aiderait les jeunes à trouver des stages, à s'insérer et à se projeter dans le monde de l'entreprise.

En dernière slide, je vous ai mis le travail que nous avons fait. Nous avons reçu SUPERQUINQUIN qui est un exemple super intéressant. J'imagine que beaucoup connaissent SUPERQUINQUIN dans le territoire. La Métropole Européenne de Lille a versé 20 000 euros de subventions mais en retour, en tout cas en termes d'attractivité du territoire, de nombreux articles dans la presse ont tout à fait été valorisants pour la Métropole Européenne de Lille. SUPERQUINQUIN, un supermarché hybridé avec l'économie sociale et solidaire (ESS), répond à des défis écologiques, à des nouveaux défis sociétaux, à des défis économiques et à des défis philosophiques. Comme quoi, même un supermarché qui est vraiment la forme la plus capitaliste du commerce peut s'hybrider avec l'économie sociale et solidaire.

Voilà ce que nous voulions vous présenter. Nous avons organisé une visite au Fabricarium très intéressante. Il n'y a pas d'image. Mais c'est pour vous dire que la Métropole Européenne de Lille pourrait financer des plages horaires plus larges pour permettre justement aux citoyens d'aller dans cette fabrique numérique. Nous avons aussi imaginé qu'elle pourrait lancer des certifications pour valider les formations que ce genre de fabrique numérique pouvait dispenser et aussi des informations juridiques sur les brevets sur des propriétés intellectuelles parce qu'il s'agit souvent d'un pan ignoré de l'innovation. Et pour autant il est tout à fait important parce que si ces innovations ne sont pas bien protégées, eh bien elles appartiennent à tout le monde.

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci.

(Applaudissements)

Madame Marie-Julie ROCK

En tout cas, je propose aussi que les membres de l'atelier lèvent la main... Je vous rassure, nous étions plus nombreux à participer à l'atelier.

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci.

Monsieur, je vous en prie.

Monsieur Jean-Marc RENIE

Justement en tant que membre de l'atelier : qu'est-ce que l'on en fait maintenant ? Continuons-nous à débattre au sein du Conseil de Développement sur l'innovation ? Ferons-nous une étape 2 ? Ces questions m'intéressent. Parce qu'il est bien d'avoir fait plus un constat, un état des lieux, mis quelques idées et après ?

Madame Marie-Julie ROCK

L'idée pour le moment est plutôt à travers le PCAET qui est vraiment très large et qui va susciter énormément d'innovation. Là, nous avons fait des recommandations. Le service était intéressé par cette notion large de l'innovation qui n'avait pas été forcément mise en valeur ou intégrée. Après la rencontre s'est faite à distance avec le Vice-président et le dialogue n'a pas été très fourni ; ce qui a été un petit peu frustrant mais effectivement il y aura une réflexion pour les futurs ateliers autosaisines du Conseil de Développement. Pour le moment, ils sont en pause... Et nous verrons après...

Monsieur Gérard FLAMENT

De toute façon, on peut toujours, s'il y a des envies, proposer au Vice-président Bernard HAESBROECK de travailler et de continuer à travailler sur des thématiques spécifiques, peut-être pas sur la totalité.

C'est toujours ouvert. Je pense que des vice-présidents restent assez attentifs à ce qu'effectivement un regard et des propositions viennent d'une grande partie de la société qui n'est pas complètement marquée par ses propres thématiques.

Madame Marie-Julie ROCK

En tout cas, l'économie circulaire est quelque part l'écosystème de l'innovation ; elle est une déclinaison de l'écosystème.

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci à Marie-Julie.

Madame Marie-Julie ROCK

Et aux groupes de réflexion.

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci.

LES ESPACES PUBLICS DANS LA MEL : CONSTRUIRE UNE IDENTITE METROPOLITAINE PAR LA QUALITE

Rapporteurs : Mesdames Emmanuelle LEQUIEN et Jessica MALHAPREZ

Madame Emmanuelle LEQUIEN

Personnellement, cet exercice est difficile d'exposer le travail de l'atelier pour plusieurs raisons. Les exposés, qui viennent d'être présentés, m'impressionnent toujours notamment par le vocabulaire utilisé et très élaboré. Nous, nous vous présenterons un travail qui utilisera un vocabulaire un peu plus simple puisque nous parlerons des espaces publics. Et la démarche adoptée par l'atelier est une démarche qui est le résultat d'une réflexion de l'atelier à l'origine donc en 2017. Ce travail de réflexion s'est étalé sur une période de 2017 à 2020. Le choix de l'atelier a été de procéder essentiellement dans un premier temps à des constatations, de ce qu'était l'espace public dans la Métropole Européenne de Lille. Nous nous sommes placés vraiment dans la position du membre du Conseil de Développement qui faisait un travail sur les espaces publics destinés à l'organe décisionnel de la Métropole Européenne de Lille. Nous nous sommes moins placés dans une position de proposition de choses extrêmement innovantes mais plus dans une position de constatation, de perception par le citoyen de ce que c'était l'espace public de la Métropole Européenne de Lille à l'heure actuelle.

Au départ ce travail s'inscrivait dans le travail prospectif du Conseil de Développement sur la ville en 2050. Et finalement le choix de l'atelier, à l'origine, a été de procéder d'une manière relativement simple. Chaque membre de l'atelier faisait part de sa propre expérience de cet espace. Les points de vue étaient très variés, de l'homme, de la femme, de la poussette et de la personne handicapée, la nuit, le jour, dans un espace public de la Métropole Européenne de Lille très varié. Cette communauté urbaine, cette agglomération est très disparate avec une conglomération très dense entre Lille/Roubaix/Tourcoing et Villeneuve-d'Ascq. Et puis ensuite des villes de taille moyenne se trouvent autour de cette conglomération. Des villes périphériques posent des questions d'espaces publics qui sont différentes. Le travail du premier atelier a consisté essentiellement à faire des constats notamment sur l'aménagement de ces espaces publics. Ces constats ont conduit à des recommandations. Je ne m'étends pas du tout sur cette question parce que Jessica vous exposera ce travail de fond qui a été effectué par l'atelier dans cette première phase du travail de l'atelier.

Une deuxième phase du travail de l'atelier à partir de 2018/2019/2020 a consisté, pour illustrer le propos, à faire le choix de trois parcours choisis pour essayer d'être représentative des différents espaces que l'on peut constater dans la Métropole Européenne de Lille. Les membres de l'atelier ont décidé de vivre ces trois parcours, à pieds ou à vélos... Essentiellement, ce sont ces moyens de transports qui ont été utilisés pour illustrer ces observations, ces recommandations et ces critiques que l'atelier souhaitait adresser à la Métropole Européenne de Lille. Ces trois parcours ont été choisis parce qu'ils avaient la prétention de couvrir des espaces variés et représentatifs dans la Métropole Européenne de Lille.

L'espace au CHR (centre hospitalier universitaire de Lille) est un espace très particulier qui est parfois le premier espace que des personnes extérieures à la Métropole Européenne de Lille rencontrent dans un cadre de vie particulière, d'expérience particulière. Le CHR compte 11 000 salariés. Il y a les visiteurs. Il nous semblait que le CHR, un espace de vie très particulier, méritait une réflexion qui ne semble pas avoir été menée à son terme... En tout cas si cette réflexion a été menée, elle n'a pas été transposée... Ce parcours a été très particulier et très intéressant.

S'agissant du deuxième parcours, le choix a été de nous pencher sur un parcours entre le centre de Tourcoing jusqu'au cimetière de Roubaix. Ce parcours particulier est très citadin, aux cœurs des villes qui ont eu leur heure de gloire et qui ont vécu un déclin assez vertigineux. Nos constatations concernent également l'espace public, les routes, les trottoirs, le déplacement et des choses semblant très intéressantes et illustrant le propos.

Le troisième espace concerne Pérenchies. Nous avons fait le choix d'une ville extérieure à cette conurbation dense du cœur de la Métropole Européenne de Lille pour expliquer les problématiques que rencontrent les habitants et de la MEL lorsqu'ils circulent et lorsqu'ils vivent dans cet espace. La mobilité, bien évidemment fait partie du sujet abordé par l'atelier.

Jessica va vous expliquer ce que les expériences ont donné.

Madame Jessica MALHAPREZ

Tout d'abord je précise que ce travail de synthèse a mobilisé toute l'équipe de l'atelier et que le détail des constats est pris dans les cahiers des trois parcours et également dans le cahier de visites de Courtrai.

Le premier constat est de bien définir les usages en matière de mobilité car la conception de ces espaces justement induit le vécu des habitants. Il est important d'avoir une réflexion approfondie pour aboutir à une conception clairement lisible. Malheureusement, d'un point de vue général, la couture de l'aménagement des espaces publics est insuffisante car elle se tourne trop vers l'automobile.

L'espace, considéré comme un espace de mobilité et non pas comme un espace de vie, un espace de transition où il manque justement cette approche de proximité où l'on prend en compte la vie des habitants. Cette approche purement fonctionnelle donne parfois une image terne, peu accueillante de la métropole et peut également pénaliser tout notre patrimoine bâti. Les espaces de rencontre sont donc rares. Les bancs ont disparu. Les parcs sont insuffisants ou délaissés. C'est parfois un non-choix ou bien clairement un choix de l'automobile.

Les cyclistes sont également laissés pour compte avec des aménagements discontinus, peu sécurisés. Les piétons passent par des espaces étroits également, parfois encombrés par des voitures, des poubelles... Les revêtements sont mal entretenus – je fais d'abord le tableau noir – ou non adaptés. Les transports en commun seront également défavorisés. Le constat est le même partout avec ce manque d'aménagement. Ce certain nombre de réalisations existe notamment dans les petites communes où avec le développement des modes une volonté est annoncée de sortir la voiture des centres-villes, de définir les usages, d'articuler les différents modes de transports. Mais il faut clairement un changement de culture à cet égard. Nous pouvons aussi citer les efforts récemment avec les vélos loisirs ou bien avec le contexte sanitaire... Mais il y a un réel manque de réseaux dans la métropole et ils restent assez discontinus...

Le deuxième constat est le manque de cohérence alors cohérence dans l'espace et cohérence dans le temps. Il s'agit dans cette notion de préserver l'identité de la métropole avec moins de disparités entre le choix des matériaux. Le manque de continuité et le manque de cohérence sont une donnée constante dans tous les parcours. Il faut bien sûr hiérarchiser les opérations selon leurs fonctions, leurs symboles, leurs lieux stratégiques. Mais dans un même secteur nous faisons parfois le constat de zones délaissées, des dents creuses, des voiries oubliées ou bien des aménagements de qualité concentrés dans une même partie du secteur.

Voilà pour la cohérence pour l'espace.

La cohérence dans le temps est le constat d'un changement d'approche justement sur un même contexte mais qui manque de continuité, des revêtements différents, du non-respect de l'existant ou bien en contradiction totale avec les intentions initiales du projet.

Le troisième constat est le choix des matériaux et leur entretien. Le dessin des espaces publics est souvent de style très technique et il faudrait davantage faire appel à notre avis à des professionnels au-delà de la conception technique, donc des architectes, des urbanistes, des paysagistes ou bien des designers. Au-delà de cette notion, la gestion et l'entretien sont souvent délégués et pas pris en compte au moment de la conception. Ce sont des éléments porteurs du maintien de ces aménagements. Le choix des matériaux est donc déterminant dans la qualité des espaces publics mais aussi dans l'identité de la métropole.

La Métropole Européenne de Lille se doit d'offrir une signalétique continue, donc du fléchage, des matériaux, du mobilier, qui respectent l'histoire et également la géographie locale. L'effet « rustine » mal compris par la population et notamment dans des espaces prestigieux, même s'il s'agit d'un caractère temporaire, donne souvent un sentiment de laisser-aller par les habitants.

L'entretien est aussi important que les travaux neufs, l'entretien des espaces déjà existants.

Le quatrième constat est un thème qui couvre différents aspects très différents, l'adaptation au climat mais aussi le contexte sanitaire, par exemple, social et culturel. Les déclinaisons nombreuses concernent aussi le patrimoine paysager mais aussi le patrimoine architectural en passant par la végétalisation des espaces, par exemple au soin apporté aux espaces perdus et au mobilier urbain. La crise de la COVID a fait sortir justement l'importance de ces espaces de détente et de respiration au prolongement de logements. Cet objectif a également une fonction sociale. L'identité flamande explique parfois le caractère minéral historique de Lille de certains espaces mais la question que l'on se pose concerne l'avenir, comment se posera-t-on la question ?

Madame Emmanuelle LEQUIEN

Le cinquième point des constatations et des recommandations portait sur la gouvernance. La question des espaces publics s'est posée. Des frustrations ont été constatées parce qu'en réalité ce qui ressortait beaucoup du travail de l'atelier, c'était que les membres restaient très attachés à cette métropole. Historiquement, ils avaient une histoire ancienne avec cette métropole. Et finalement, ils avaient une grande frustration de faire le constat de ce que finalement l'histoire, le patrimoine, les espaces ne sont pas à la hauteur de l'amour que l'on a pour ce territoire. La question des espaces publics est une question bien évidemment très complexe. On l'a exposée de manière un peu simple. Les constats ont été durs mais nous voulions quand même taper du poing sur la table pour que la Métropole Européenne de Lille se mobilise sur la question parce qu'en réalité l'aménagement d'un espace public relève de compétences très variées, de la commune pour ce qui concerne le mobilier urbain, le Département, la Métropole Européenne de Lille. En fait cet éclatement des responsabilités conduit à cette espèce de non gouvernance et c'est la raison pour laquelle - parmi les recommandations - il a été fait le constat par l'atelier qu'une gouvernance de ces espaces publics qui se traduit par la création d'une charte de l'espace public qui permettrait à chacun de ceux qui décident, d'avoir un pouvoir décisionnel dans cet espace public et de se référer à une charte qui permettrait de garantir une espèce d'homogénéité.

Jessica a insisté sur la cohérence.

Il est vrai que l'on est très frappé par l'incohérence des aménagements dans l'espace. On a évoqué. D'une ville à l'autre, lorsque l'on se promène entre Lille, Roubaix et Tourcoing, le passage de la frontière entre les villes, elle est visible parce qu'il y a des ruptures d'un quartier à l'autre, d'une rue à l'autre, dans une même rue. Ce sont des choses assez édifiantes.

L'idée serait, par exemple, lorsqu'une mairie envisagerait de changer son mobilier urbain qu'elle ne fasse pas ses recherches dans son coin mais qu'il y ait une concertation et que cette charte des espaces publics permette une homogénéisation et une mise en valeur cohérentes et concertées.

Ce qui apparaissait très important également c'est que dans cette concertation le citoyen ait sa part et soit entendu parce qu'en réalité nous avons dans ces recommandations et propositions de créer une charte des espaces publics. Il avait été dit que cette charte n'existait pas. En fait depuis deux jours nous avons découvert qu'une charte datait de 2007. Il est question de redéfinir les contours et le contenu. Du coup, je me suis plongée dessus il y a deux jours. En fait, on se rend compte si certaines de nos recommandations y figurent mais elles datent de 2007. Et en pratique, la transposition dans l'espace public reste en tout cas très décevante... Il nous semble totalement inexistant. Dans cette charte dédiée aux espaces publics, le citoyen n'a pas vraiment, il n'est jamais sollicité. Et l'élaboration même de cette charte exclut le citoyen. Et l'atelier a vraiment insisté lourdement sur la nécessité de faire participer et d'impliquer les habitants et le citoyen dans l'élaboration de cette charte et dans les projets.

Sur cette structure, sur cette élaboration de cette charte, l'implication des citoyens et sur le fond sur les projets ponctuellement au-delà de cette intervention pluridisciplinaire des architectes paysagistes designers, urbanistes, etc., une participation des citoyens permettrait aussi de s'impliquer dans un espace public de meilleure qualité.

Voilà nos recommandations. Nous aimons ce territoire avec les consignes que le groupe a fait que ce soit à Pérenchies sur l'accessibilité. On n'a pas beaucoup parlé de mobilité. En fait, Jessica et moi-même, nous étions un peu stressées parce que nous avons tellement de choses à vous dire... Le temps est tellement compressé que nous cavalons...

Au sujet de la mobilité, les constats sont assez effarants. Damien a fait les trois parcours à vélo et a fait un rapport assez édifiant des frustrations. Il est vrai que les couronnes à pistes ont fait long feu. Il y a une réflexion à laquelle nous aimerions bien faire participer les citoyens donc une véritable concertation au sein de la Métropole Européenne de Lille entre les villes. Je l'ai évoquée tout à l'heure, cette concertation qui manque lorsque l'on voit des ruptures d'une frontière à l'autre, un rééquilibrage des espaces réservés à chaque mode de déplacement c'est une évidence... Il s'agit d'un leitmotiv... Les politiques mises en pratique ne sont pas transposées dans la réalité de ce que l'on vit... Au sein du Conseil de Développement, nous avons à cœur de souligner et de dénoncer, une prise en compte véritable des facteurs climatiques et environnementaux. C'est dans l'esprit prospectif. C'est une évidence... Il faut penser à la ville en tenant compte évidemment de ces évolutions qui nous semblent maintenant évidentes et qui ne nécessitent plus de grands développements... La mise en place d'une politique d'entretien de gestion des espaces, l'entretien, apparaissent extrêmement importants parce souvent on s'est rendu compte que des projets pouvaient être ponctuellement enthousiasmants mais derrière l'entretien ne suivait pas...

Lorsque l'on parlait d'incohérence dans le temps, on se rendait compte que si un projet était formidable à l'origine, ce projet restait ensuite dans des cartons. Ceux qui suivent, ceux qui sont censés d'assumer l'entretien de ces espaces ne tiennent pas compte de l'existant... L'effet rustine dont nous avons parlé tout à l'heure, fait partie de ces constatations qui nous infligent un petit peu. Il est vrai que notre atelier était assez mordant. Le souci de l'atelier n'était en aucun cas de dénoncer les pratiques de telle ou telle politique ou de telle ou telle ville. Ce qui n'était vraiment pas le sujet parce que fondamentalement ce qui nous semble véritablement manquer c'est une cohérence et un projet collectif et que la Métropole Européenne de Lille se conçoive comme un collectif et un espace que l'on partage et non pas comme une association de mairies ou de communes qui mèneraient chacune dans leur coin leurs politiques... Donc une identité métropolitaine est le nom que nous avons décidé de donner à ce travail. Ce qui semblait manquer cruellement dans les constatations que nous avons faites de cet espace public.

(Applaudissements)

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci Jessica. Merci Emmanuelle. Il s'agit d'un sujet auquel on est confronté tous les jours parce que l'espace public est l'un des rares endroits où effectivement tout le monde se retrouve à un moment ou à un autre dans la journée. C'est un élément important. Je signale qu'Yves et Alain sont aussi animateurs de cet atelier.

Monsieur Louis MAUFRAIS

Je suis nouveau venu dans cette assemblée. Merci de cet exposé qui m'a passionné. Je poserai plus une question de fonctionnement. Vous avez présenté ce résultat – j'imagine – à la Métropole Européenne de Lille... Si oui, quelles ont été les réactions ?

Madame Emmanuelle LEQUIEN

Je vous remercie infiniment de poser la question parce qu'en fait j'ai beaucoup aimé la question aussi de tout à l'heure... Ces questions font partie des gros sujets de l'atelier. A quoi cela-va-t-il servir ? A qui s'adresse-t-on ? Que deviendra-t-il ce rapport ?

Ce vrai sujet a été présenté en octobre 2020, je crois, à une époque où le livret n'était pas totalement terminé. Et en réalité on a passé beaucoup de temps à réfléchir aussi pendant la dernière année, pendant le confinement, etc. On s'est posé la question du rôle du Conseil de Développement, de l'intérêt de ses rapports, de l'utilité de ses rapports et de l'écho que l'on pourrait avoir sur ce travail... Comme j'ai un naturel très optimiste, je me dis que ce sujet passionnera les élus. D'ailleurs, on a eu vraiment le souci de couvrir un peu le territoire, sur le choix des parcours justement pour que justement l'on ne dénonce pas le centre de Lille ou bien le centre de Tourcoing. Ce qui n'est vraiment pas le sujet mais nous souhaitons que chaque élu de la Métropole Européenne de Lille se sente concerné par cela...

Je pense que la question que vous posez est une question qui dépasse largement la question de notre travail, la question de l'impact du travail du Conseil de Développement au sein de la Métropole Européenne de Lille. J'ai intégré le groupe gouvernance parce que je pense qu'il est déterminant... Je ne peux pas vous répondre mieux que cela...

Monsieur Gérard FLAMENT

Je pense qu'il y a deux statuts différents : les saisines et les auto-saisines. Nous savons très bien ce que deviennent les saisines puisqu'effectivement elles doivent être intégrées à l'ensemble du processus... Si nous respectons la charte de la participation jusqu'au bout, les saisines devraient être jointes aux délibérations qui effectivement entérinent ce qui a été mis à la concertation. En ce qui concerne les auto-saisines, elles s'avèrent un peu plus compliquées. Si je caricature un tout petit peu, on ne nous demande rien. Ce sont nous qui avons envie de dire un certain nombre de choses sur des sujets... Je pense qu'effectivement un facteur personnel peut jouer. Pour avoir suivi très épisodiquement les travaux de ce groupe, je remarque quand même que les services étaient très intéressés aux travaux réalisés... Les services étaient présents donc ils étaient très intéressés. Il ne faut donc pas non plus négliger leur capacité d'influence qui peut se rendre tout à fait utile.

La deuxième remarque aura un caractère un peu personnel pour le Vice-président en charge des voiries et de la qualité des Espaces publics, l'ancien Président à la Vie Citoyenne dans le mandat électif précédent. C'est quelqu'un qui a toujours été très attentif et d'ailleurs de plus en plus attentif au fil du temps à la parole citoyenne et au fait qu'elle lui apportait effectivement un certain nombre d'éléments d'appréciation, différents et nouveaux, qu'il intégrait... Son problème était de faire des choix et de prendre des décisions... Je ne sais pas très bien qu'elle sera son attitude. Ceci dit j'ai appris juste il y a quelques heures qu'effectivement une nouvelle charte de l'espace public était en préparation. La charte précédente n'a jamais été votée, elle est restée un peu confinée – je pense – au sein de l'Agence d'Urbanisme mais elle n'a jamais été diffusée dans les différents services. Je ne suis pas sûr qu'elle ait été appliquée.

Si cette charte est présentée dans un mois à peu près – si je ne me trompe pas dans les dates – à la fois par le Président de l'Agence d'Urbanisme et par le Vice-président chargé des voiries et de la qualité des Espaces publics, on pourra peut-être lui trouver d'une certaine façon une valeur un peu plus importante. Je pense que si on veut aller jusqu'au bout du raisonnement il faudrait peut-être que l'on agisse... Et peut-être l'atelier pourra trouver une suite à ses travaux pour qu'effectivement cette charte soit un peu revue – je ne sais pas quel est son contenu – et un peu plus coconstruite avec les techniciens qui ont élaboré cette charte. Cette demande serait intéressante.

Il serait surtout intéressant que cette charte fasse l'objet d'une délibération de l'établissement public. Si effectivement l'établissement public délibère autour d'une charte cela lui donnerait une forme d'obligation qui serait autre chose qu'un document technique partagé. Vous verrez ce sujet le 27 septembre 2021. Je ne serai plus Président de cette instance. Je voulais répondre à vos questions et aux vraies questions que se posait Emmanuelle, une façon un petit peu d'aller plus loin, et de voir comment une auto saisine pourrait aussi amener à une métropole et à un établissement public comme celui-ci à ancrer véritablement dans son fonctionnement un document, tout à fait intéressant, lui donnant un certain nombre d'obligations.

Madame Véronique DEROSIER

Je vous remercie de votre présentation que j'ai également trouvée passionnante. Je voulais réagir sur la notion de rustine. La Métropole Européenne de Lille et les communes ne sont pas forcément responsables de cet effet. Des acteurs n'ont pas été mentionnés : les gestionnaires des réseaux d'eau et de gaz. Ils sont souvent les créateurs de ces rustines et avec lesquels il est très difficile de travailler parce qu'il semble qu'il n'y ait pas de coordination entre eux ou même parfois des informations sont tardives. Combien de fois, nous avons vu des routes refaites à neuf, détériorées dans l'année, les deux années qui suivent parce qu'il y a une remise aux normes du réseau de gaz ou du réseau d'eau. Ce serait peut-être intéressant dans les actions de les intégrer aussi dans une meilleure façon de travailler avec les collectivités et avec les communes.

Madame Emmanuelle LEQUIEN

Je ne suis pas sûre que votre remarque mérite une réponse parce qu'elle absolument pertinente. L'idée de la charte est d'intégrer dans la production d'un espace public tous ceux qui ont un rôle à y jouer. Bien sûr, ces acteurs se montrent essentiels. Je vous renvoie vraiment au rapport complet de l'atelier.

Monsieur Gérard FLAMENT

Les opérateurs de réseaux font aussi partie des acteurs principaux sur les espaces publics.

Ce qui est parfaitement mentionné dans le rapport.

Madame Véronique DEROSIER

Merci.

Monsieur Gérard FLAMENT

Une suite serait peut-être à donner à ces travaux. Merci à nos animatrices et à nos animateurs.

ENJEUX ET OBJECTIFS POUR L'ELABORATION DU PLAN DE MOBILITE

Rapporteur : Monsieur Damien PROUVOST

Monsieur Gérard FLAMENT

La quatrième contribution reste encore un peu sur le domaine technique. La mobilité est un sujet qui rencontre, d'une certaine façon, un succès fou à chaque coup que l'on en parle au Conseil de Développement. Dès qu'une thématique sur la mobilité est à l'ordre du jour, nous refusons du monde... Je caricature un peu...

Nous avons été saisi il y a maintenant une année – je parle sous le contrôle de Damien PROUVOST – sur l'élaboration d'une saisine très en amont. Ce qui a été une bonne chose au moins. Pour ceux qui ont des souvenirs anciens, il s'agissait du plan de déplacement urbain. Ce qui s'appelle aujourd'hui le plan mobilité métropolitain, ce qui est un peu plus réaliste.

Le groupe de travail a proposé déjà un premier élément et il n'a pas fini ses travaux. Heureusement, il reste encore pas mal de travail devant lui. Concernant les enjeux et les objectifs soutenus par le Conseil de Développement, je laisse Monsieur Damien PROUVOST présenter cette première contribution au mouvement métropolitain.

Monsieur Damien PROUVOST

Je co-anime l'atelier mobilité avec Madame Elisabeth CAILLETEAU et Monsieur Philippe RIGOT. L'atelier mobilité a démarré en 2019 en prenant la suite de l'atelier sous la résilience de la métropole. Nous avons commencé ces ateliers par des discussions à bâtons rompus et avec différents thèmes identifiés. En 2020, nous avons déjà beaucoup de matières. Le plan de mobilité était déjà bien engagé. Si nous voulions que nos propositions et nos remarques soient prises en compte, nous devons réaliser une contribution d'étape pour peser finalement dans la construction de ce plan de mobilité. Nous avons choisi de structurer cette contribution d'étape sous forme d'enjeux, des enjeux qui – pour nous – sont liés à ce plan de mobilité et aussi les objectifs que nous aimerions bien que la MEL atteigne au sein de ce plan de mobilité. Tels sont ces enjeux que je vais vous restituer ce soir. Je vous présenterai aussi quelques objectifs représentatifs des actions proposées par l'atelier sur la mobilité.

Les enjeux ont été priorisés par le groupe. Les remontées vraiment très fortes ont concerné l'enjeu environnemental et l'enjeu de la santé publique avec différents points.

La baisse des émissions de gaz à effet de serre liées au transport routier : par rapport à cet enjeu, les objectifs sont de lutter contre l'autosolisme ou de réduire fortement dans les actions concrètes, comme par exemple de développer et d'augmenter des parkings relais pas seulement au niveau des gares mais pourquoi pas au niveau des têtes de début de LIANES et de fin de LIANES pour réduire l'autosolisme ou avoir des couloirs réservés au covoiturage et aux transports collectifs comme c'est le cas à Lyon, à Bordeaux ou à Paris.

La baisse de la réduction de la pollution et du bruit : la pollution commet de gros dégâts au niveau de la santé publique notamment pour les populations les plus fragiles qui sont souvent celles qui habitent proche des grands axes donc qui subissent une pollution et un bruit de façon récurrente. Ce qui aggrave les pathologies liées au bruit et à la pollution. En 2020 a commencé la crise sanitaire.

Evidemment, nous avons organisé un atelier suite au déconfinement. La sécurité sanitaire est un élément qui est remonté très fortement. Comment reprendre les transports en commun ? L'atelier a évoqué ces sujets. On se rend compte aussi que l'espace public n'est parfois pas adapté. Il y a des endroits où les trottoirs sont très étroits. Comment se croiser en période d'épidémie ? Ce qui n'est pas toujours évident. C'est pareil pour le métro ou le bus.

Le troisième point est lié au premier point et au deuxième point. Il s'agit du développement du plan de la mobilité active, la marche à pied et le vélo. Il s'agit d'un enjeu de santé publique. En début d'atelier, l'équipe mobilité de la métropole est venue présenter les constats de l'enquête mobilité.

Dans ces constats, la part modale finalement de la marche à pieds et du vélo a baissé très fort entre 2006 et 2016 pour les populations les plus jeunes, donc les enfants, les collégiens et les aînés. Ce qui est dramatique pour les générations futures en termes de mobilité mais aussi de santé publique, c'est que nos enfants fassent moins de marche à pieds et moins de vélo et qu'ils utilisent plus facilement la voiture pas en conducteur mais en passager.

Un enjeu très fort se pose sur la mobilité active. Les actions, pour développer la mobilité active, sont majoritairement l'aménagement d'espaces publics. On en a parlé juste avant et donc on a identifié, on a chiffré, un objectif. On a dit sur les aménagements de voirie 60 % pour les mobilités actives pour les espaces verts et pour les couloirs de bus ou de transports collectifs et 40 % pour la voiture pour le stationnement et la circulation. Ce sont des choix assez concrets pour fixer un peu les idées.

Il y a un enjeu sur les temps.

Deux heures représentent le temps d'un étudiant qui habite à Wattrelos, à Comines ou à Wavrin pour se rendre à la faculté de Lille III ou de Lille I et rentrer chez lui. Cet étudiant passera deux heures dans les transports en commun si tout se passe bien. S'agissant d'un étudiant, on peut dire qu'il n'a pas beaucoup d'heures de cours, qu'il a le temps, soit... Mais pour les gens qui travaillent, c'est pareil, ils sont beaucoup parfois à passer deux heures dans les transports. Il y a donc un enjeu très fort sur la réduction de la durée des trajets, soit de la distance à parcourir, soit de la fréquence des trajets parce qu'elles contribuent aussi à cette baisse des distances de fréquences à la réduction des gaz à effet de serre. Par rapport à ces enjeux, se rendre au travail ou à la faculté dans la Métropole Européenne de Lille en 30 minutes serait aussi un marqueur pour faire des déplacements quotidiens soit pour les études ou pour le travail. Sur la distance et sur la durée c'est encore l'aménagement du territoire, favoriser le développement du commerce de proximité, les aménagements pour éviter de faire 15-20 kilomètres pour se rendre dans un hypermarché ou pour aller à un service. Il conviendrait de favoriser le regroupement pour limiter ces déplacements surtout en voiture.

Cinq jours par an représentent à peu près le temps moyen que passent les personnes qui bouchonnent dans la métropole. Si on multiplie par le nombre de personnes de la métropole, cela représente un nombre assez important de temps perdu. Lorsque l'on est dans sa voiture ou dans les bouchons, bien sûr l'on écoute la radio ou de la musique mais finalement ce temps est un petit peu perdu. C'est du temps où on ne se retrouve pas en famille, on n'est pas au travail ni dans des activités de loisirs. Un enjeu subsiste sur la meilleure répartition entre les temps de trajets et les temps de vie, parce que tout le temps que l'on passe à se déplacer étant finalement un temps de vie en moins où on n'est pas ses enfants ni avec ses amis. On a un levier, un objectif sur l'idée peut-être de rééquilibrer ces temps notamment en faisant en sorte que les temps de trajets ne soient pas des temps perdus notamment sur la qualité des services. Lorsque l'on prend un train on prend une place assise, c'est assez rapide, c'est assez silencieux, on peut lire ou travailler. Dans le bus, c'est un peu plus difficile, on n'est pas souvent assis... La qualité de services peut jouer aussi et également la vitesse des déplacements sur la rapidité des trajets en transports en commun. Si les transports en commun sont compétitifs en termes de temps par rapport à la voiture individuelle, peut-être que plus de personnes les utiliseront. La conséquence est que les bouchons seront moins nombreux et donc il y aura une meilleure fluidité.

L'enjeu, également, très important, est l'accompagnement des métropolitains. Développer l'offre de pistes cyclables de transports en commun s'avère nécessaire.

Par contre, utiliser une LIANE à côté de mon domicile est une autre histoire. Cette pratique touche vraiment au personnel, à des habitudes ou à un vécu.

Il y a plusieurs axes :

- faciliter l'usage aux transports en commun ou des autres modes de transport que la voiture ;
- former les enfants, les jeunes générations mais pas seulement à la pratique du vélo, à la sécurité en vélo, à prendre les transports en commun. Il n'est évident de savoir lire le plan des réseaux, utiliser les distributeurs surtout pour les personnes les plus fragiles. J'ai mis une petite communication d'Ilévia qui indique que l'on peut acheter un ticket de bus avec un sms (Short Message Service) sur son téléphone portable. J'ai découvert cette possibilité. Je ne sais pas si vous étiez au courant... Je n'ai pas encore compris le fonctionnement... Ce qui est voulu c'est la facilité d'utiliser les transports en commun. Qui le sait ? Qui l'utilise ? Je ne sais pas. Ilévia a mis en œuvre d'autres initiatives dans le but de faciliter l'utilisation des transports en commun. Toujours dans cette facilitation, dans les aménagements il faut vraiment penser aux personnes les plus fragiles, aux personnes mal voyantes, aux personnes en situation d'handicap et aussi aux familles avec des poussettes parce que ces aménagements sont pensés d'abord pour ces personnes. Pour le reste de la population ce sera très facilitant. On aura gagné énormément de choses sur l'acceptation et sur l'accompagnement des métropolitains.

Il s'agit d'encourager les métropolitains à utiliser les transports en commun et à les sécuriser. Former les enfants à faire du vélo est une bonne idée. Beaucoup d'adultes ont fait du vélo lors de leur jeunesse et qui maintenant hésitent à pratiquer à nouveau le vélo parce que c'est dangereux et parce qu'ils ne se sentent pas en sécurité.

Nous avons parlé un peu tout à l'heure des coronapistes. Des pistes plus larges sont à aménager. Dans le sens de l'encouragement, se trouve la gratuité ciblée. La Métropole Européenne de Lille met en place la gratuité des transports en commun pour les jeunes de moins de 18 ans à partir de janvier 2022. La gratuité des transports en commun pourrait être établie un dimanche par mois pour encourager les personnes à tenter l'expérience en transports en commun.

Sécuriser aussi les piétons. A l'écran vous apercevez une photo d'une rue du Vieux-Lille rendue piétonne. Personnellement, cela change tout. En nous promenant, nous ne sommes pas obligés de marcher sur la chaussée avec des voitures juste derrière nous. Notamment dans cette notion de sécuriser les accès, pour revenir aux jeunes générations, si elles prennent plus la voiture en tant que passager c'est parce que je pense que les parents n'osent pas laisser leurs enfants aller seuls à l'école à pieds. La sécurisation des accès à l'école reste quand même un des points très importants en plus d'avoir des zones de marche agréables en ville. Le développement de la marche passera aussi par l'élargissement des trottoirs, par des bancs, par des endroits frais donc avec la végétalisation. Tout ceci amène de l'encouragement et de la sécurisation.

Il conviendra de communiquer et d'informer. J'ai mis dans le diaporama une publicité communiquant sur les coûts d'un abonnement aux transports publics. 31 euros en province. 29 euros au sein de la Métropole Européenne de Lille. Versus 505 euros pour une voiture de coût mensuel. D'autres communications pourraient s'imaginer plutôt sur des choses factuelles, sur la vitesse réelle d'une voiture. Ce sont des façons de communiquer. Je ne suis pas sûr que ce soit un déclencheur mais au moins cela peut sensibiliser.

Toujours dans la notion d'informer, une carte existe des déplacements à pieds, des temps de déplacements à pieds dans Lille. Je ne sais pas si vous le saviez. Je pense que cette carte reste encore disponible au niveau de l'office du tourisme. Communiquer sur les temps de déplacements à pieds ou en vélo est intéressant.

A Nantes, par exemple, les distances à vélos sont communiquées en temps. Chez nous, nous communiquons les distances à vélos en kilomètres. Si on me dit 7 minutes pour aller d'un point en vélo je me dis que ce n'est pas très long. Si on dit deux kilomètres, cela peut être un peu plus long. La communication en temps est intéressante. Une carte des pistes cyclables est disponible sur le site de la Métropole Européenne de Lille. Je ne sais pas si vous le saviez. C'est toujours dans la communication : comment communique-t-on ce qui existe déjà ? Nous râtons parce que les pistes cyclables ne sont pas assez nombreuses mais il y en a quand même. Alors communiquons aussi sur les pistes cyclables existantes.

Je donne un peu de visibilité sur la suite de l'atelier. Nous y accueillons des nouveaux membres ; ce qui est super. Notre première contribution est assez légère. L'objectif est d'enrichir cette contribution avec d'autres propositions, d'autres d'idées. Monsieur Joël MEISSONNIER, docteur en sociologie au CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) a participé à l'un de nos deux ateliers avec Monsieur Mathieu CHASSIGNET ingénieur mobilité, qualité de l'air, à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Nous avons encore beaucoup de matière pour l'enrichissement de cette contribution. Nous avons aussi lancé des expériences de déplacements avec un mode de transports autre que celui nous pratiquons habituellement pour mesurer concrètement la difficulté à changer de mode de déplacement. Nous avons lancé une expérience de trajet à pieds, un peu comme nous avons pu le faire dans l'atelier sur l'espace public pour se rendre compte de ce qui pourrait finalement freiner ou au contraire améliorer la pratique de la marche à pieds.

(Applaudissements)

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci Monsieur Damien PROUVOST. Pas mal de cribles ont été passés. Il reste bien évidemment la contribution complète à produire. Le plan de mobilité sera voté en fin d'année prochaine. Voilà le timing, nous avons encore un peu de temps pour travailler avec les nouveaux membres. Les anciens membres qui veulent rejoindre le groupe mobilité sont bien sûr les bienvenus.

Monsieur Thibault VAYRON DE LA MOUREYRE

Je suis Président d'une association droit au transport LIBERBUS qui s'adresse plus aux soirées étudiantes et membre de l'Union des Voyageurs du Nord affiliée à la Fédération Nationale des Associations et Usagers des Transports (FNAUT). Nous nous sommes vus hier soir. J'aimerais proposer un exposé parce que l'actualité est brûlante et la Région Alsace a été la première à dégainer. Il manque 6 000 conducteurs de bus uniquement pour le scolaire. Ne sont pas rattachés les urbains. Ce qui occasionnera un impact considérable – ce qui donne déjà un impact considérable – sur tout l'avenir. Raison pour laquelle je sollicite la Métropole Européenne de Lille d'organiser la prochaine fois un exposé sur la pénurie des conducteurs de bus. Vous verrez que cette pénurie remettra en cause énormément de projets.

En gros, il manque à peu près 20 000 conducteurs de bus pour la France. Donc autant vous dire que si un conducteur de bus manque, un bus ne passe pas.

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci. Il s'agit d'un écosystème.

Tous les éléments de l'écosystème doivent être mis en cohérence si effectivement nous voulons que le dispositif fonctionne et que les transferts de mobilité puissent se réaliser. Il est gentil de dire de se déplacer avec d'autres moyens. Je me déplace quasiment exclusivement à pieds et en métro. J'essaierai de me déplacer en voiture...

Madame Christine JUBIN

Nous avons quitté la dernière présentation sur : que faisons-nous du magnifique rapport réalisé ? Le lien est très direct avec l'atelier de la mobilité. Je ne sais pas comment faut-il inclure leur travail.

Monsieur Damien PROUVOST

Cette contribution a été présentée à Sébastien LEPRETRE, Vice-Président en charge des Mobilités et des transports publics au mois de mai et à Alexis MARCOT, directeur de la mobilité au sein de la Métropole Européenne de Lille qui pilote l'élaboration du plan de la mobilité, pour justement leur faire part de notre contribution afin de l'inclure dans ce plan de la mobilité. Je ne sais pas si nous avons été entendus. Par exemple, dans l'une de nos propositions, il a été évoqué le budget, les ressources de la Métropole Européenne de Lille. Nous avons parlé des ressources de l'espace public qui est majoritairement pour les voitures aujourd'hui et aussi des ressources budgétaires. Précédemment, le budget dévolu précédemment aux pistes cyclables comptait 7 euros par habitant et par an. Avec le budget voté en juin 2021, il passe à 100 millions d'euros pour six ans. Ce qui fait 15 euros. C'est ce que nous avons indiqué dans la contribution. Je ne sais pas si c'est un hasard mais au moins nous appuyons des décisions qui étaient en gestation.

Madame Christine JUBIN

La question était d'y inclure la contribution sur les espaces publics dans la Métropole Européenne de Lille, qu'il s'agisse finalement d'une seule contribution...

(Réaction de Monsieur Damien PROUVOST, exactement...)

... Une seule contribution appellerait un impact plus fort ...

Monsieur Damien PROUVOST

Monsieur Mathieu CHASSIGNET nous a dit hier dans son intervention qu'énormément de choses dépendent de l'urbanisation et de l'aménagement de l'espace public. Ce qui est très en lien avec l'atelier qui vient d'être présenté.

Monsieur Gérard FLAMENT

Ce qui rejoint aussi une autre problématique évoquée un peu tout à l'heure par Emmanuelle, celle du fonctionnement de la Métropole Européenne de Lille. Je le dis dans ces lieux. Je pense que ce n'est pas un secret pour personne. Les signes sont plutôt positifs pour le fonctionnement de la MEL change parce que chaque compétence traitait ses problèmes dans sa propre logique. Et le vice-président qui s'occupait des « trucs » ne parlait pas avec le vice-président qui s'occupait des « machins ». Effectivement, ce qui était un peu compliqué. Les choses ont évolué.

Avec le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), il y a une volonté un peu plus de transversalité d'un certain nombre de politiques de la Métropole Européenne de Lille. Mais peut être une des fonctions du Conseil de Développement serait de dire que de mettre les engrenages les uns avec les autres, ça fonctionnerait peut-être mieux. Ce qui peut être une forme de contribution du Conseil de Développement à d'autres modes de fonctionnement et à d'autres modes de réflexion internes de la Métropole Européenne de Lille.

La collectivité a fêté ses cinquante ans en 2018, 50 ans de stratification administrative... Ce qui est un peu à « dynamiter ». Petit à petit, on y arrive... Et j'espère qu'à l'exemple du PCAET, nous pourrions aller plus loin... Une vraie question est posée. Forcément, à un moment ou à un autre, des rapports se font entre le dessein de l'espace public et ce qui se passe dessus...

Monsieur Eric RIBAUD

Lorsque l'on roule sur les axes de la MEL, le matin et le soir, on constate qu'en grande majorité il y a un conducteur sans passager...

(Réaction de Monsieur Damien PROUVOST, les autosolistes...)

... Une question se pose. Vous le disiez tout à l'heure. En transports en commun, il faut deux heures pour faire un parcours avec les transports urbains et il faut peut-être 30 minutes en voiture. Donc la solution est trouvée. Les gens préfèrent prendre la voiture.

Deuxième constat : vous parliez de la pollution. Lorsqu'il y a eu, ces jours derniers, une recommandation de baisser sa vitesse de moins de 20 kilomètres heure, j'ai essayé de réduire ma vitesse de 20 kilomètres heure et j'ai été doublé par toutes les voitures. Très peu de gens se sont sentis concernés.

Comment faire pour rendre les transports urbains plus performants ?

Comment sensibiliser les automobilistes à suivre les recommandations routières lorsqu'il faut diminuer le kilométrage de 20 kilomètres heure ?

Monsieur Damien PROUVOST

Je vous invite à participer à l'atelier.

Vous obtiendrez peut-être des réponses. La vitesse moyenne d'une voiture en ville se situe entre 16 et 19 kilomètres heure. Dire que l'on va de 50 à 30 kilomètres heure, on le voit le matin dans Lille, des vélos vont plus vite que les voitures. Cette vitesse à 30 kilomètres heure est en place depuis un an et demi dans Lille et dans pas mal de communes périphériques. Les gens râlaient un peu au début mais globalement la vitesse entre 30 et 40 kilomètres heure est plutôt respectée ; ce qui est beaucoup mieux qu'entre 50 et 60 kilomètres. En termes de sécurité, en termes de pollution, en termes de bruit, c'est quand même nettement mieux. Sur la rapidité des transports publics, des espaces sont dédiés pour les transports publics, la LIANE n'est pas en site propre partout. La Métropole Européenne de Lille a voté le schéma directeur des infrastructures de transports (SDIT) avec un budget conséquent pour développer des nouvelles lignes de tramway. Elles vont arriver en 2030, en 2035. Et d'ici là il faudra réduire la place dédiée à la voiture. En voiture, je me dirige vers le Boulevard Robert Schuman à Lille le matin. Je râle quand cela bouchonne. Lorsque que je prends la LIANE qui passe par le Boulevard Robert Schuman aussi à Lille. Je me dis aussi que c'est quand même bête d'être dans un bus et de bouchonner comme les voitures.

A un moment donné, je ne suis pas sûr qu'il s'agisse d'une transformation énorme de faire sur le kilomètre de ce Boulevard Robert Schuman une voie dédiée aux bus et aux covoitureurs. Ces dispositifs peuvent faciliter ou accélérer justement les temps de trajets en transports en commun.

Madame Marie-Julie ROCK

Avant nous parlions de recommandations de passer de la vitesse de 50 à 70 kilomètres heure. Hier et avant-hier, c'était une obligation. Je pense que les mots ont une importance. Il est vrai qu'une recommandation, comme nous sommes français, nous avons un peu de mal à la suivre. Le mot obligation est plus direct.

Monsieur Francis DANVERS

Je souligne l'impact d'un autre facteur peu évoqué pourtant il s'agit de notre seule certitude : nous allons vieillir ensemble. Ce qui impacte plein de choses qui n'ont pas été évoquées pourtant c'est transversal à de nombreuses choses. Je vais citer sans développer. La question du logement notamment du logement solitaire se pose pour éviter la solitude. La question du bien vieillir ensemble concerne l'intergénérationnel.

La question de la mobilité demandera d'apprendre à ralentir, se poser, et impactera le mobilier urbain. La question du vieillissement en bonne santé ne dépend pas seulement de la santé publique au sens biomédical mais aussi de toutes les innovations concernant la santé sociale. Par exemple, sur les problèmes cardiaques, tout ce qui se passe à la Mitterie à Lomme est à surveiller. Ce centre d'innovations s'avère tout à fait intéressant.

Il y a les défis philosophiques et culturels. Vous avez cité l'université populaire que je représente avec d'autres ici. Mais il y a aussi les universités citoyennes de la métropole. Je pense qu'il faut vraiment appréhender cette dimension dans toute sa complexité mais aussi dans tout ce qu'elle renvoie en termes de vitalité et de vivre ensemble. Merci.

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci.

CONTRIBUTION AU PACTE DE GOUVERNANCE, D'ASSOCIATION CITOYENNE ET DE CONSULTATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Rapporteur : Madame Guillemette LESCURE

Monsieur Gérard FLAMENT

La dernière contribution change un peu d'aspect et portera plutôt sur des problèmes de gouvernance. Nous avons été sollicités par Madame Hélène MOENECLAËY de faire des propositions sur le pacte de gouvernance et sur la façon dont le Conseil de Développement et la population devaient être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques.

Madame Guillemette LESCURE

Un petit teasing par rapport à la contribution précédente : ce matin, la Voix du Nord proposait un petit article sur les résultats du collectif, bien marcher, marcher dans la ville qui classait justement les communes. Quelques communes s'en sortent très bien. Peut-être que cela vaudrait le coup d'aller les voir... Fin du teasing ...

Nous avons travaillé sur la gouvernance et en particulier sur le pacte de gouvernance. Vous l'avez entendu et vous le savez, la Métropole Européenne de Lille gère énormément de compétences, de thématiques et de politiques publiques. Le législateur, en 2019, dans le cadre de la loi Engagement proximité, a décidé de mettre en place un pacte de gouvernance qui n'est pas une obligation mais qui peut être mis en place par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) notamment par les métropoles. Le pacte de gouvernance doit leur permettre de réfléchir ensemble à son articulation, à son organisation, pour mener à bien tous les projets et tous les politiques publiques. Le pacte de gouvernance est d'autant plus important sur notre territoire qui comporte quand même 95 communes. Ce qui est considérable par rapport à ce que l'on peut constater sur d'autres territoires.

Gérard FLAMENT l'a esquissé un petit peu tout à l'heure. Nous avons eu un temps extrêmement court pour écrire une proposition. Je remercie vraiment les membres investis dans cet atelier. Le législateur donnait neuf mois pour « pondre » ce pacte de gouvernance que nous avons fait sous forme d'une matrice forces/faiblesses, opportunités/menaces pour regarder où nous en sommes aujourd'hui et vers quoi nous pouvons aller. Je vous parlerai enfin de notre dernier axe de travail qui a contribué à voir un petit peu quelle pouvait être la place du Conseil de Développement dans le pacte de gouvernance. Ce qui rebondira sur certaines des questions évoquées déjà depuis le début de cette réunion.

S'agissant des exigences pour une démocratie participative vivante, ce sont d'abord des citoyens impliqués, des élus et des services qui soient à l'écoute, des citoyens formés et informés et des instances politiques transparentes et disponibles, des élus et des citoyens respectueux des responsabilités de chacun. Cela va sans dire mais cela va mieux en le disant quand même.

Alors où en sommes-nous aujourd'hui ? Comment pouvons-nous apprécier le paysage de la démocratie participative sur notre territoire qu'est la Métropole Européenne de Lille ?

Les atouts relevés, qui sont réels et qui témoignent vraiment d'une prise en compte forte par l'institution MEL, représentent la charte de la participation citoyenne. Ce document plutôt bien réalisé et voté par la Métropole Européenne de Lille, s'impose. Le Conseil de Développement est chevronné, son existence réelle commence finalement à être relativement ancienne. Un service de la MEL est dédié : la fameuse direction « relations avec les usagers, citoyenneté et jeunesse » (DRUCIJ) avec ses six années d'expériences. La création de ce service en tant que tel est bien aussi une preuve que l'institution prend en mains et en charge cette participation citoyenne.

La mise en place est quand même à l'actif du Conseil de Développement – il faut le souligner – d'un réseau des acteurs de la participation. Ce réseau des acteurs vise à faire se rencontrer les citoyens investis dans les instances de participation, des élus. Les techniciens animent ces réseaux et ils ont aussi leur part à prendre. Les techniciens sont les chevilles ouvrières de ce travail considérable.

En ce qui concerne les faiblesses, nous l'avons déjà dit et répété c'est l'absence de projet métropolitain clair. Comme disait Gérard FLAMENT, cela semble s'éclaircir et se structurer petit à petit. Mais dans le précédent mandat, nous avons eu aussi l'occasion de le dire assez souvent. C'est quand même une réalité. Quelque part il y a beaucoup de projets mais il y a l'absence de la ligne directrice qui nous permettrait de savoir vers quoi nous allons, où ce territoire souhaite aller. Les concertations très générales sur les politiques publiques sont sans implication des communes. Quelque part nous pouvons le voir sur la plateforme de la Métropole Européenne de Lille. Les documents sont déposés et il est demandé aux citoyens : qu'en pensez-vous ? Les résultats sont en tout cas très disparates et je pense qu'ils sont difficilement utilisables.

De nombreuses concertations locales ont été menées par les maires dans le cadre de projets d'habitat, d'espaces publics, des budgets participatifs mais sans la présence de la Métropole Européenne de Lille. Alors que finalement dans la plupart des sujets traités, la MEL est totalement partie prenante.

Concernant les opportunités, un mandat démarre avec une volonté politique qui s'exprime, avec une nouvelle structuration des services. Nous voyons que les choses commencent à bouger. Nous pouvons nous montrer plutôt positifs pour l'avenir. Et puis, nous sentons qu'une organisation structurée commence vraiment à s'ancrer en huit grands territoires qui se concrétisent et qui paraissent être une organisation assez intéressante justement pour faire atterrir notamment les grandes politiques publiques gérées par la Métropole.

Les menaces sont les difficultés de mobiliser. Il n'est pas facile de mobiliser certains types de population non plus. Les démarches de démocratie participative sont quelque fois peu lisibles dans leur finalité et dans leurs règles du jeu. La MEL est émiettée. Encore une fois, la MEL est constituée de 95 communes.

Concernant le projet politique, la métropole citoyenne doit être fondée sur l'engagement des élus à reconnaître l'importance de la démocratie participative et à la mettre en œuvre systématiquement dans toutes les actions métropolitaines. Ce qui a semblé synthétiser ce qui est pour nous une démocratie participative vivante sur le territoire. Dans ce cadre, le groupe de travail qu'a-t-il proposé comme orientations pour renforcer la métropole citoyenne ? L'atelier a d'abord proposé quelque chose d'assez basique qui finalement n'existe pas aujourd'hui : avoir une Métropole Européenne de Lille visible et accessible à tous les citoyens.

En termes d'actions, nous proposons de faire connaître la MEL et que la Métropole Européenne de Lille soit présente dans tous les territoires. Les huit territoires tels qu'ils sont structurés aujourd'hui servent bien entendu à faire atterrir les politiques publiques mais aussi à être quelque part un guichet de la Métropole Européenne de Lille et à faire connaître la MEL aux citoyens.

Une ambition : une société civile véritablement actrice des décisions qui la concerne, en élargissant la part de la population qui prend part aux consultations et en fidélisant le cercle des citoyens impliqués.

Les facteurs clefs de réussite sont des engagements rigoureux, c'est-à-dire que l'on dit que l'on fera, pourquoi on va le faire et on fait ce que l'on a dit avec une mise en œuvre transparente. On a aussi un retour. Une fois que l'on a fait quelque chose en effet on dit pourquoi on l'a fait ou pourquoi on ne l'a pas fait. Il s'agit d'explicitier clairement, de respecter les règles de l'exercice et d'instaurer un pacte de confiance entre la MEL et les citoyens. La confiance est le mot clef. Je pense qu'une fois dans une participation on a mené quelque part en bateau des citoyens en ne les écoutant pas ou alors finalement pour leur dire que tout était déjà décidé et qu'il s'agissait de l'information et pas de la concertation eh bien on a encore plus perdu que si l'on n'avait rien fait.

La troisième partie de la contribution un petit peu plus particulière : quel Conseil de Développement demain ? Cette question permet de s'interroger sur la nature et le rôle de la contribution du Conseil de Développement à l'écosystème de la démocratie participative.

- ✓ Enrichir l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et de l'action publique. C'est tout l'objet de notre atelier de travail, tout l'objet de votre investissement par rapport à d'autres types de mobilisation citoyenne. Nous avons le temps de travailler les sujets, de venir écouter les services, de faire des synthèses, d'aller voir ce qui se passe ailleurs, d'aller concrètement sur site et puis de regarder comment les choses se passent. On a l'exemple de la contribution sur l'espace public. C'est quelque chose d'extrêmement important qui permet vraiment d'enrichir par une expertise d'usage toutes les politiques publiques menées par la Métropole Européenne de Lille.
- ✓ Faciliter l'implication citoyenne parce que l'on a aussi un certain de méthodes, etc., que nous pouvons aider à diffuser, dont nous pouvons parler, dont d'autres peuvent s'inspirer.
- ✓ Explorer les nouvelles pratiques. Il s'agit d'être aussi à l'affût d'innovations et puis de la diffuser.

Quelle collaboration entre la MEL et le Conseil de Développement ?

Dans la fin de cette année 2021, des choses se structureront. Mais ce qui nous semble important c'est d'élargir l'audience de ce Conseil de Développement auprès des élus et de mieux connaître leurs réactions. Ce sont des choses qui se sont déjà fortement améliorées. On a eu beaucoup plus d'interaction avec les élus que l'on pouvait en avoir auparavant. Nous sommes beaucoup plus sollicités. Des services sont beaucoup à l'écoute. Comme le disait Gérard, les services sont les chevilles ouvrières. Forcément, les services exercent un pouvoir de conviction extrêmement important. C'est aussi leur rôle et c'est aussi par leurs expertises que les choses avancent.

- ✓ Rendre plus visible le Conseil de Développement dans les instances de la MEL, c'est-à-dire d'avoir des espaces où l'on nous donne la parole pour que nous puissions exprimer nos avis et nos souhaits pour la métropole.

(Applaudissements)

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci Madame Guillemette LESCURE.

Il faut voir effectivement que cette démarche de pacte de gouvernance est une démarche tout à fait nouvelle. D'une certaine façon cette première mandature est en train d'essayer les plâtres de quelque chose qui aura peut-être tendance à changer et à définir les relations entre l'institution et les communes par exemple dans le cadre du pacte de gouvernance. C'est un exercice à hauts risques manifestement donc c'est un peu plus compliqué. A priori, ce que l'on a pu remarquer – nous n'étions pas les seuls à le dire – qu'une partie avait été reprise dans l'ensemble des dispositifs à savoir le pacte de gouvernance, la charte de la participation citoyenne, notamment mieux faire connaître la Métropole Européenne de Lille, ouvrir le territoire de la MEL sur les territoires voisins... Il y a tout une série de préconisations qui encore une fois sont partagées par d'autres. Nous ne sommes pas les seuls à les évoquer. Les préconisations sont plus ou moins reprises.

Une délibération votée veut dire qu'elle s'applique. Par exemple, la charte de la participation précise que maintenant toutes les politiques publiques et tous les grands projets conduits par la métropole devront faire l'objet d'une démarche de démocratie participative. Ce qui n'était pas le cas auparavant. Avant c'était « pouvaient » maintenant c'est « doivent ». Donc on change quand même de dimension.

Je pense que l'on peut compter sur le Conseil de Développement pour être la vigie très attentive effectivement de la mise en œuvre de cette décision.

CONCLUSION

Monsieur Gérard FLAMENT

Je remercie tous les animateurs de la présentation de leur contribution. Je remercie également l'équipe d'appui.

Je vous donne rendez-vous le lundi 27 septembre 2021 pour une séance relativement importante. Des changements auront lieu. Je vais quitter cette position centrale. Monsieur le Président de la MEL Damien CASTELAIN, sera présent ainsi que Madame Hélène MOENECLAHEY qui sera votre correspondante privilégiée au sein de la MEL. La nouvelle présidence du Conseil de Développement présentera ses principales lignes d'action et la façon dont elle entend travailler. Après, un petit travail créatif collectif sera proposé pour que vous repartiez aussi de cette séance avec la satisfaction d'avoir accompli aussi une œuvre collective. Les différents ateliers permettront aussi de discuter, de se rencontrer et de se disputer qui fait aussi partie des règles du jeu.

Je vous remercie de votre attention et de votre présence. J'espère vous retrouver, à cette réunion, encore plus nombreux. Nous ferons un peu de publicité.

* * * * *